

LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MARCHES PUBLICS

Durée : 1 jour soit 7 heures



OBJECTIFS

Comprendre le cadre juridique du développement durable dans les marchés publics.



PUBLIC VISE

Responsable d'entreprise, Responsables commerciaux, Chargés d'affaires, Assistante commerciale, toute personne souhaitant répondre à un appel d'offres publics.



PRE-REQUIS

Avoir répondu à un appel d'offres.

PROGRAMME

Que veut dire « Développement durable » ?

- Définition officielle
- Et dans la pratique...

Les principales actions à entreprendre

- Le volet environnemental
- Le volet social et sociétal

Le cadre juridique du développement durable dans les marchés publics

- Les sources de l'achat public durable : droit international et européen
- Les sources au niveau national
- Le développement durable dans la commande publique
- Les grands arrêts de la jurisprudence

La mise en pratique des dimensions environnementales et sociales

- L'objectif du développement durable dans la phase de rédaction du marché
- L'intégration des critères environnementaux dans la phase de passation du marché
- Le respect des principes fondamentaux de la commande publique : spécifications techniques, clauses contractuelles ou critères de choix ?